

**Invitation « Petits déjeuners / débat » - AdDen avocats**

**Réforme de l'urbanisme commercial : la loi ACTPE du 18 juin 2014**  
**et son décret d'application du 12 février 2015 relatif à**  
**l'aménagement commercial**

Le jeudi 19 mars 2015, AdDen avocats consacre son « Petit déjeuner / débat » parisien à la réforme de l'urbanisme commercial dans le cadre de la loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE) et de son décret d'application du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial publié le 14 février 2015.

Le petit déjeuner / débat est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux du cabinet AdDen avocats.

Voici certains des sujets qui pourront être abordés lors de ce petit-déjeuner auquel nous vous convions :

Le permis de construire tenant lieu d'autorisation d'exploitation commerciale : la procédure, les délais d'instruction, le contentieux

La composition du dossier de demande d'autorisation d'exploitation commerciale : ce qui change

Les nouveaux critères d'appréciation des modifications substantielles nécessitant une nouvelle autorisation d'exploitation commerciale

L'entrée en vigueur de la réforme : quel impact sur les projets en cours ?

L'autosaisine de la CNAC...

**Date et horaire :**  
**Jeudi 19 mars 2015**  
**9h00 – 11h00**

**Lieu :**  
**AdDen avocats**  
**31 rue de Bellefond**  
**75009 Paris**

**ATTENTION : nombre de places limité (réponse le 16 mars 2015 au plus tard).**

**Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à**

Géraldine CYMER par mail à [geraldine.cymer@adden.fr](mailto:geraldine.cymer@adden.fr)

---

Je serai présent le jeudi 19 mars 2015 de 9h00 à 11h00

OUI

NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....

NOM ..... PRENOM .....

FONCTION .....

EMAIL ..... TELEPHONE .....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

---